

Assemblée Générale Ordinaire

Dimanche 25 Janvier 2026 - Le Boulou

SOMMAIRE

- 1- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
- 2- Rapport moral
- 3- Rapport technique
- 4- Présentation des comptes
- 5- Rapports du commissaire aux comptes
- 6- Présentation du budget
- 7- Rapport du Comité de vigilance
- 8- Questions diverses
- 9- Votes des résolutions
- 10- Remise des récompenses
- 11- Parole aux invités
- 12- Résultats des votes
- 13- Clôture

1. Ouverture

La séance est ouverte à 10 heures par Adeline Rouges, Secrétaire du Comité Occitanie de Gymnastique.

Nous laissons la parole à Michelle Villalongue, Co-présidente du Comité Départemental des Pyrénées Orientales de Gymnastique pour le mot de Bienvenue.

« Bienvenue au Boulou pour l'assemblée générale ordinaire du Comité Régional Occitanie de Gymnastique, nous remercions le Casino du Boulou qui a mis à disposition cette magnifique salle et le club du GR le Boulou présidé par Stéphanie St Dizier pour l'organisation - Place à l'Assemblée générale.»

Nous donnons la parole à Monsieur François Comes, Maire de la ville du Boulou :

“Bonjour à tous, nous sommes très fiers de vous recevoir et c'est un réel plaisir de vous voir rassemblés en ce dimanche de fin de janvier. J'excuse nos responsables locaux occupés en cette période d'élections municipales. Je tenais à donner un hommage fort au GR le Boulou pour son dynamisme sur le territoire, depuis des années il ne cesse de grandir sur l'hexagone sur le plan compétitif. Nous le soutenons. Un collège doit voir le jour prochainement à proximité; une rénovation de certaines structures... Un programme de mutualisation de moyens est envisagé pour permettre au club d'avoir une salle à hauteur de plafond adapté à sa pratique compétitive.

Je vous souhaite une belle journée à l'abri de la pluie, profitez-en bien, apprenez à connaître le club GR du Boulou et sa ville transfrontalière, bons travaux à tous et Merci beaucoup.”

Consignes de vote

Nous vous rappelons les consignes de votes sur l'outil en ligne Balotilo :

Tout votant doit émarger à l'accueil et être pré enregistré sur Balotilo

Le quorum sera annoncé avant le vote des résolutions.

Le vote sera ouvert à la présentation des résolutions

Nous vous précisons que l'approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales

Elective du 1^{er} décembre 2024 à Béziers et Ordinaire du 4 février 2025 en visioconférence seront votés dans les résolutions.

Le résultat des votes sera donné en clôture d'assemblée par la Commission électorale régionale.

Les membres de la commission vous accueillent et restent à votre disposition pour toute question.

Bienvenue

Nous voulons remercier pour leur présence nos invités :

Monsieur Jean-Marie Gely, Co Président du Comité Départemental des Pyrénées-Orientales,
Monsieur Frédéric Bureau, Vice -président chargé des territoires et du système d'information de la Fédération de Fédération Française de Gymnastique représentant la présidente Madame Dominique Mérieux.
Madame Dominique Maillot, Directrice Juridique, Éthique et Institutionnel de la fédération,
Et Monsieur Thierry Gauvin, DTN adjoint aux formations à la FFG,
qui nous feront l'honneur d'intervenir sur le Club Meeting cet après-midi.

Également présents à nos côtés :

Notre partenaire Gymnova, représenté par Monsieur Marc Penchenat,
Angelo Ritorto de GymneoTV et Sarah Granier de Synairgym.

Nous remercions les membres de la commission électorale régionale venus vous accueillir et veiller au bon fonctionnement des votes aujourd'hui : Monsieur Jean-Noël Boisseleau, Madame Maryse Binot-Braque, Daniel et Andrée Condat, Monsieur Mahdi Djouadi et Monsieur Jean-Philippe Veaux. Également, Madame Muriel Leroy, Madame Dominique Jobelot et Madame Michelle Villalongue, membres du Comité de vigilance régional.

Nous excusons :

Monsieur Robert Morereau notre Commissaire aux comptes,
Madame Carole Delga Présidente du Conseil Régional Occitanie,
Madame Laurence Colas Directrice de la Direction de la Région Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports,
Madame Stéphanie Hernandez, Coordinatrice des CTS de la DRAJES Occitanie,
Madame Laurence Merite, CTS Référente régionale VAE & Équivalences du Pôle Formations, Certifications et Emploi de la DRAJES Occitanie,
Monsieur Richard Mailhe Président du CROS Occitanie,
Madame Hermine Malherbe Présidente du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales,
Monsieur Antoine Baron, Délégué technique général.

Nous remercions Stéphanie Saint Dizier, membre du Comité Directeur du Comité régional Occitanie de Gymnastique et Présidente du club GR le Boulou, ainsi que son équipe,
Merci au Casino du Boulou ainsi que la ville du Boulou pour leur chaleureux accueil.

Hommages

Nous souhaitons prendre 1 minute pour rendre hommage à nos acteurs dont nous avons appris le décès : Monsieur Alain Dhalluin président départemental du Gers jusqu'en 2011 et ex président de l'Avant Garde Auscitaine. Nous honorons son engagement durant tant d'années pour son département, son club et pour la Gymnastique Occitane. Il a su créer l'environnement convivial dont profite aujourd'hui le Gers, pour pratiquer une « Gym plaisir » et encourager l'évolution compétitive. Et tout récemment de Monsieur Cazenove, père de Stéphanie St-Dizier, qui était élu de la municipalité du Boulou et apprécié de tous. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses proches. (1 minute de silence)- Merci.

2. Rapport moral

Nous donnons la parole au président régional Nicolas Munarriz pour son rapport moral.

« Chers présidents et représentants de nos clubs occitans,
Chers amis animés de gymnastique,

Il y a un peu plus d'un an vous m'avez confié les clés de cette belle maison qu'est le Comité Régional d'Occitanie. Je me tiens devant vous aujourd'hui avec une émotion particulière. Cette première saison 2024-2025, prise en cours, a été pour moi une saison d'immersion. Ce fut un temps d'apprentissage, de rationalisation et d'ajustements nécessaires.

Vous n'avez pas vu grand changement, c'était annoncé, pourtant je peux vous dire qu'en interne beaucoup de choses ont changé, nous sommes ensemble pour 4 ans, nous construisons aujourd'hui des fondations qui nous permettront de bâtir un bel édifice.

Pour les vœux 2025, le comité régional vous a proposé un cap : « **Ensemble, donnons le meilleur** ». Ce n'était pas une simple formule, mais un engagement moral. Nous sommes 12 départements et 90 clubs et c'est bien ensemble que nous devons œuvrer, dans l'entraide et la complémentarité, et nous devons donner le meilleur, pour nos 22 000 gymnastes.

Ce meilleur, le comité œuvre pour le donner, directement aux gymnastes par l'organisation de compétitions et l'accompagnement des athlètes de haut niveau, et indirectement, au travers des clubs et comités départementaux, par la formation et l'accompagnement des structures. Et je sais que vous, clubs, le donnez à vos gymnastes.

Il y a un peu plus d'un an, la veille de l'assemblée générale de Béziers, j'étais dans mon club, à Colomiers, sur le plateau d'un match de TOP 12, LE match de TOP12, puisque Colomiers recevait Avoine Beaumont, on avait une championne Olympique et deux championnes d'Europe sur le plateau, les tribunes étaient pleines à craquer, l'ambiance était à son comble et on a assisté ce jour là à des évolutions d'un niveau exceptionnel.

Sur nos compétitions il n'y a pas de vedettes, et on s'en moque.

Sur nos compétitions, les gymnastes n'ont pas besoin d'être champions olympiques pour qu'on les aime, on les aime parce que ce sont nos gymnastes, les gymnastes occitans.

Dans le public on retrouve tout autant de ferveur, et une chose supplémentaire : la fierté des parents venus voir les exploits de leurs bambins. Sur le plateau, on voit des sourires, de la joie, de la fierté. Pas forcément la fierté de gagner, simplement la fierté d'être là, de participer, de montrer son meilleur.

On est là pour cela, nous dirigeants, pour que nos gymnastes grandissent et s'épanouissent, dans le sport, et bien au delà.

Durant cette saison, 2024-2025, nous avons organisé pas moins de 191 actions déployées sur 425 jours d'activité cumulés, reflet d'une machine régionale qui bouillonne d'activité.

Nous avons organisé 47 stages régionaux et accompagné nos gymnastes sur 5 stages nationaux. C'est autant de moments de partage, de détection et d'apprentissages qui permettent à nos jeunes talents de briller bien au-delà de nos frontières, et à nos entraîneurs de clubs de se perfectionner.

Pour que nos gymnastes progressent et évoluent dans les meilleures conditions, il faut des encadrants formés. Nous avons organisé 69 sessions de formations fédérales et 20 semaines de cours au sein de notre organisme de formation pour notre promotion de BPJEPS. Avec 217 journées de formation, le comité s'affirme comme un véritable centre de ressources qui prépare les emplois de demain dans vos clubs.

Enfin, nous avons organisé 32 compétitions inter-départementales et régionales, qui se sont toutes parfaitement déroulées. Je tiens à remercier pour cela les 20 clubs organisateurs et les saluer pour leur compétence, leur engagement, l'accueil et la bonne humeur de leurs équipes de bénévoles.

Et point d'orgue de la saison le championnat de France Aérobie et l'Open International sur lequel nous avons accueilli 7 nations étrangères, co-organisé avec le Pôle France de Toulouse, une véritable réussite pour une première édition. Cet événement a été fédérateur et a permis de souder des liens solides avec le pôle Aérobie.

Cette saison était aussi celle d'une mesure exceptionnelle d'aide aux clubs en progression du nombre de licences, nous avons accordé à ce titre près de 28 000 € d'aides à ces clubs.

Mais le sport nous apprend que la performance ne vaut rien sans la durée.

Si la saison passée était celle de la découverte, la saison 2025-2026 est celle de la consolidation. Consolider, ce n'est pas rester immobile, c'est structurer pour mieux sauter, c'est solidifier les fondations de notre ambition régionale.

Au niveau du développement nous constatons un léger recul par rapport à la saison dernière, -2,5% au premier janvier sur le nombre global de licences. Effet du Pass'sport ? problématiques de recrutement de cadres ? Simple effet de retard ? Nous ferons le point en fin de saison. Il ne faut pas s'alarmer, analyser finement les raisons de ce recul et prendre les mesures nécessaires. Une chose est sûre, la gym ne s'écroule pas en Occitanie, et nombreux sont les clubs qui ont une liste d'attente bien fournie.

Cette saison est aussi le moment de transformer nos réflexions en projets concrets.

Nos objectifs pour la saison sont au nombre de trois :

1. **élargir le cercle** : tout d'abord centrée sur elle-même, entre élus du bureau et employés, la nouvelle équipe régionale a élargi son cercle d'action à l'équipe technique régionale, à une partie des clubs, essentiellement les organisateurs de compétitions et les hôtes de nos stages et formations, puis aux comités départementaux.

La commission territoriale régionale qui s'était un peu étiolée, reprend de son activité. Cette relation inter-départements et départements-région est essentielle à la vie du territoire, elle est essentielle à l'activité de nos deux agents de développement qui interviennent auprès des clubs au nom des comités départementaux et elle deviendra d'autant plus essentielle que dès la saison prochaine la campagne de PSF sera régionalisée, les dossiers instruits par le comité régional en collaboration avec la commission territoriale régionale.

Et puis le cercle doit encore s'élargir, nous devons collaborer plus étroitement avec l'intégralité des clubs et renforcer nos liens avec les collectivités locales et le tissu économique et associatif de la région.

2. **poursuivre la rationalisation** :

C'est ce que nous faisons depuis le début de la saison avec la formalisation de processus et le "Plan d'Information"

Le mot d'ordre est simple : Chaque activité du comité doit faire l'objet d'un processus formalisé et documenté et tous ses acteurs doivent en être informés et y être formés.

Chaque action doit aussi faire l'objet d'un bilan technique et d'un bilan financier permettant un suivi qualitatif et un suivi financier de l'ensemble de l'activité gymnique.

Nous observons déjà des effets positifs de cette démarche, nous avons par exemple vu pour la première fois cet automne des compétitions pour lesquelles la veille au soir tous les d'engagement étaient réglés, et je vous en remercie. Mais cela ne devrait pas être salué comme un exploit, ce devrait être la normalité. Nous ne sommes pas encore au bout du chemin.

Je vous demanderai encore et encore de faire preuve de rigueur et de discipline dans toutes vos démarches administratives et financières.

3. lancer les projets :

Nous avons lancé cette saison une action d'aide à l'équipement des clubs organisateurs de compétition afin d'assurer une sécurité optimale sur nos événements régionaux.

Deux projets sont en cours de gestation sur l'axe Promotion-Evénementiel.

Et puis il y a le numérique, la digitalisation, vous savez que c'est mon monde le numérique.

Ça a été ma porte d'entrée dans la gym, et au comité régional par la mise en place de la digitalisation des compétitions. C'est maintenant une vieille histoire, qui tourne, avec une équipe bien rodée et engagée, qui assure aujourd'hui sa 187ème compétition et on sera à 215 en fin de saison.

Le numérique c'est mon monde mais ce n'est pas une obsession, je ne suis pas là pour l'imposer. Mais malheureusement c'est devenu aujourd'hui un bien... ou un mal... nécessaire. Le numérique nous est imposé par l'époque, la fédération nous fournit gracieusement mais aussi nous impose des outils numériques, pour la gestion des licences, des engagements, le scoring. L'état, l'administration française nous l'impose aussi, l'URSSAF, les impôts... et bientôt la facturation électronique deviendra une obligation.

Alors vous l'imposer non, mais vous aider à l'adopter oui.

Nous avons créé pour cela la commission Geek'Oc, une émanation de l'équipe de ROCs qui gèrent le scoring des compétitions. Cette commission a vocation d'accompagner les clubs et de faciliter leur transition numérique:

- en vous offrant du matériel informatique
- en vous informant et en vous accompagnant sur la manière d'obtenir des offres logicielles professionnelles gratuites ou presque pour une association
- en vous conseillant ou en vous fournissant des solutions pour vous doter d'un site web, d'une boutique en ligne, d'un outil de mailing et à terme d'un outil de gestion de club et de comptabilité.

Nous ne sommes pas seulement une fédération sportive. Nous œuvrons pour l'**intérêt général**. Quand nous formons de jeunes gymnastes, quand nous organisons une compétition, nous participons à l'éducation, à la santé publique et au rayonnement de l'Occitanie.

Fédérer, ce n'est pas seulement rassembler sous un même logo. Fédérer c'est faire en sorte que chaque club, du plus petit village à la plus grande métropole, se sente appartenir à une même famille et se sente soutenu en cas de problème.

L'aventure humaine est notre plus bel agrès. Elle est parfois exigeante, elle demande de l'équilibre et de la force, mais elle est celle qui donne un sens profond à notre engagement.

Je tiens à remercier l'intégralité des acteurs du comité, élus institutionnels et techniques, employés, cadres d'état, membres des comités techniques, membres des différentes commissions, juges et entraîneurs intervenant sur nos stages et actions de formation. Je ne les nommerai pas, mais je les ai comptés, ce sont 270 personnes qui œuvrent à la vie du comité.

Je termine en vous renouvelant ma gratitude pour votre confiance. Je reste, avec l'ensemble des élus régionaux, les employés du comité et de nos deux cadres d'état, à votre écoute et à votre service.

Continuons, plus que jamais, à cultiver cet esprit qui nous unit : **Ensemble, donnons le meilleur.**"

3. Rapport Technique

Anne-Marie Basset, CTS Coordonnatrice de l'Equipe Technique Régionale Occitanie nous présente le rapport d'activité. Cf. [Rapport d'activité 2024-2025 annexé](#).

4. Présentation des comptes

Bruno Balitrand nous présente le rapport financier arrêté au 31 août 2025.

Rapport de gestion : Compte de résultat de l'association

– Activité

Le total des produits et ressources de l'exercice s'élèvent à 911 203 €

Dont les principaux sont :

- . Ventes diverses 715 €
- . Bien et service (location copieur, formations, stages de gymnastes) 230 678 €
- . Subventions 121 710 €
- . Reprise amortissements et remboursements divers 39 866 €
- . Cotisations licences 385 702 €
- . Autres produits partenariat 115 220 €
- . Autres produits financiers 1 971 €
- . Subventions virées au compte de résultat 10 627 €
- . Produits exceptionnels sur opération de gestion 4 714 €

Pour un montant de charges de 908 718 €

Provenant essentiellement de :

- . Achats, variation de stocks et autres achats 43 516 €
- . Autres achats et charges externes 371 659 €
- . Impôts et taxes, salaires et charges 339 262 €
- . Subventions accordées 86 052 €
- . Amortissement et provisions 35 794 €
- . Autres charges 24 296 €
- . Charges exceptionnelles 8 139 €

Soit un excédent de 2 485 €

Commentaire de gestion - Exercice clos le 31 août 2025

1 - Activité et situation générale

Analyse générale de l'exercice

L'exercice clos au 31 août 2025 correspond à une année d'activité complète pour le Comité Régional Occitanie de Gymnastique, marquée par une organisation soutenue des compétitions des formations et actions régionales, en cohérence avec les missions du Comité.

Les comptes annuels traduisent une activité globalement maîtrisée, avec un niveau de produits et de charges cohérent avec l'intensité de l'activité observée sur l'ensemble de l'exercice.

2 - Analyse du compte de résultat

a - Produits de l'exercice

Les produits de l'exercice sont principalement constitués des subventions d'exploitation, des ressources issues de l'activité du Comité Régional, ainsi que des produits liés à l'organisation des formations, des compétitions et actions sportives.

Leur niveau permet d'assurer le financement des missions courantes du Comité et traduit une relative stabilité des ressources institutionnelles.

Une attention particulière devra être portée à l'évolution des subventions. En effet, celles-ci ne sont pas appelées à augmenter, ce qui impose d'intégrer les orientations fédérales et de poursuivre les actions de diversification des ressources.

b - Charges de l'exercice

Les charges sont majoritairement composées de frais d'organisation des compétitions, de charges externes (déplacements, hébergement, restauration, prestations), ainsi que de charges liées au fonctionnement courant du Comité.

L'évolution des charges est directement liée au volume d'activité de l'exercice,

c - Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice fait ressortir un excédent de 2485 euros, traduisant une gestion globalement équilibrée.

Ce résultat permet de conforter les fonds associatifs et de préserver la capacité du Comité à poursuivre ses actions dans la durée.

3 - Analyse de la structure financière

Situation patrimoniale et trésorerie

Le bilan au 31 août 2025 fait apparaître une situation financière saine. La trésorerie disponible demeure suffisante pour couvrir les engagements à court terme et assurer la continuité des activités.

Les fonds associatifs restent à un niveau compatible avec la taille, le périmètre d'intervention et les responsabilités du Comité régional. Ces fonds doivent permettre de répondre à des difficultés potentielles.

4 - Points de vigilance et risques identifiés

Risque social et conformité des pratiques

Au cours de l'exercice, une analyse interne des pratiques de l'association en matière d'indemnisation de certains intervenants lors des compétitions a permis d'identifier des points de vigilance au regard de la réglementation sociale applicable.

Ces pratiques, historiquement mises en œuvre dans un contexte associatif et sportif, font l'objet d'un réexamen par les instances dirigeantes, afin de s'assurer de leur conformité avec les dispositions du Code de la sécurité sociale, notamment en matière de qualification des intervenants et d'obligations déclaratives.

À ce jour, aucune procédure de contrôle ni redressement n'est en cours.

Néanmoins, le Conseil d'Administration a été informé de l'existence d'un risque social potentiel, susceptible, en cas de contrôle, de conduire à des ajustements de pratiques.

Des travaux de mise en conformité ont été engagés et se poursuivront sur l'exercice suivant.

5 - Perspectives

Perspectives et orientations

Pour l'exercice 2025-2026, le Comité Régional poursuivra ses missions sportives tout en renforçant ses procédures internes, notamment en matière de suivi financier, de traçabilité et de conformité réglementaire.

L'organisme de formation devra continuer à fonctionner et apporter les résultats nécessaires pour l'équilibre financier de notre comité. De plus, ces formations apportent un professionnalisme indispensable à la vie de nos clubs. (Notamment en matière de qualification des personnels)

Une attention particulière sera portée à la sécurisation des pratiques identifiées comme sensibles, dans un objectif de bonne gouvernance, de transparence financière et de pérennité de l'association.

6 - Informations diverses

Rien de particulier ne nous a été signalé

- Événement important

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

- Recherche et développement

Suivi des actions des prévisions 2024 / 2025

7 - Proposition d'affectation du résultat

Il résulte des comptes un excédent de 2 485 €

Que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- Report à nouveau 2 485 €

8 - Conventions

Notre Commissaire aux Comptes vous présentera son rapport spécial sur les conventions visées par l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Bilan Actif-Passif- Compte de résultat

Le bilan actif, passif et le compte de résultats ont été adressés aux clubs avant l'assemblée,

Ils sont présentés et seront annexés au présent compte-rendu.

5. Rapports du commissaire aux comptes

Monsieur Robert Morereau, notre commissaire aux comptes, étant absent, Bruno Balitrand nous expose son rapport spécial puis général.

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées :

"Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé : Sans objet"

Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels :

"Opinion" : nous certifions que les comptes sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du comité Occitanie à la fin de cet exercice.

Le fondement de l'opinion repose sur le référentiel des normes d'exercice professionnel applicables en France et l'indépendance confirmant qu'il n'y a pas de services interdits.

Cette certification des comptes se fait au travers de 3 grands axes :

Principes comptables : les dispositions du règlement 2018-06 ont été respectées au sein du comité régional, les subventions octroyées ont été correctement rattachées à l'exercice.

Estimations importantes :

Les produits à recevoir font l'objet d'une mention particulière.

Les factures à recevoir en provenance de tiers sont bien appréhendées.

Présentation d'ensemble :

L'évaluation des contributions volontaires en nature est servie tant au niveau des produits que des charges.

Vérifications spécifiques : sincérité et concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :

- . Présenter une image fidèle conformément aux règles et principes comptables
- . Mettre en place un contrôle interne

- . Apprécier la continuité de l'exploitation
- . Arrêter les comptes annuels

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

- . Fraudes ou erreurs : pas d'anomalie détectée
- . Jugement professionnel :
 - Identifier et évaluer les risques
 - Prendre connaissance du contrôle interne
 - Apprécier :
 - . Le caractère approprié des méthodes comptables retenues
 - . La continuité d'exploitation mise en œuvre par la gouvernance
 - . La présentation d'ensemble "

Le trésorier régional tient à remercier Monsieur Morereau pour son expertise, il poursuit pour présenter le budget.

6. Présentation du budget

Bruno Balitrand présente **le budget prévisionnel 2026 annexé.**

7. Rapport du Comité de vigilance 2024-2025

Par Muriel Leroy, membre du Comité de vigilance régional.

“La réunion du comité de vigilance régional s’est tenue le 19 janvier 2025 sous forme d’échanges par WhatsApp.

En présence des membres : Damien Da Luz, Dominique Jobelot, Muriel Leroy, Michelle Villalongue.

Conformément au règlement intérieur, le comité de vigilance a pour missions :

- **Veiller** au respect des règles de gouvernance, de déontologie et des procédures de gestion.
- **Contrôler** la pertinence de la cartographie des risques et en proposer des évolutions.
- **Demander** à la direction générale la communication de tout document utile.
- **Recueillir** les témoignages spontanés.

Les travaux du comité pour la saison 2024-2025 s’inscrivent dans ce cadre statutaire.

Avant-propos :

Les membres du comité de vigilance rappellent que leur démarche s’inscrit dans un esprit de neutralité, de confidentialité et de bienveillance institutionnelle.

Le présent rapport vise à établir un état des lieux factuel du fonctionnement du comité régional sur la période observée, sans jugement de valeur ni appréciation politique.

1 – Gouvernance, déontologie et procédures de gestion

Le comité de vigilance a examiné les documents suivants : comptes rendus de réunions de bureau, comptes rendus de réunions du comité directeur, documents financiers transmis, éléments relatifs aux ressources humaines.

Les thèmes abordés, la régularité des réunions, les ordres du jour ainsi que la qualité des échanges témoignent d'une gouvernance globalement conforme aux valeurs associatives et aux statuts du comité régional.

Les décisions apparaissent prises de manière concertée, dans un climat permettant l'expression des différents points de vue.

La discussion a montré que le débat au sein des instances est ouvert et constructif. Les décisions sont le fruit d'une concertation.

Le comité de vigilance souligne que le nouveau président, Monsieur Nicolas Munarriz, et son nouveau bureau insufflent une dynamique positive et constructive au sein du comité régional. Cette dynamique contribue à un climat de travail serein, à une meilleure lisibilité des orientations et à une mobilisation accrue des acteurs autour du projet régional.

2 – Situation générale et stabilité du fonctionnement

Aucune observation particulière n'a été formulée par le comité de vigilance pour la saison 2024-2025.

Le comité considère que la situation générale du comité régional est stable et ne nécessite pas, à ce stade, de modification spécifique.

3 – Communication des documents utiles

Les documents demandés (comptes rendus de réunions, documents financiers, éléments RH) ont été communiqués dans leur totalité.

Le suivi des activités du comité a ainsi pu être assuré dans de bonnes conditions.

Le comité remercie les salariés pour la qualité de cette transmission.

4 – Témoignages spontanés

Aucun témoignage spontané ne nous est parvenu au cours de la période observée.

Le comité rappelle que cette possibilité doit être portée à la connaissance de l'ensemble des acteurs (élus, bénévoles, salariés).

Il précise que la confidentialité de ces démarches reste un principe fondamental.

Décision, validation

Le comité de vigilance considère que la gouvernance est globalement conforme aux règles en vigueur, que les procédures de gestion sont respectées, et que le fonctionnement des instances apparaît satisfaisant.

Le présent rapport est validé à l'unanimité par les membres du comité de vigilance.

Merci de votre attention."

Nicolas Munarriz tient à remercier le comité de vigilance pour ses appréciations et pour son travail.

8. Questions diverses

1- Jean-Michel Pitre, président du Gym Flip Beaucaire :

“Laïcité : Les associations sportives supportent-elles une obligation de proposer des menus conformes à la religion dans le cadre de la restauration lors de l'accueil de stages ?”

Réponse par Nicolas Munarriz : “Les associations sportives ne supportent pas d'obligation d'adapter les menus proposés sur un stage à la pratique religieuse des participants. Il est toutefois recommandé de proposer une alternative convenant à la majorité des participants si l'association en a la possibilité (par exemple un menu avec et un menu sans viande).”

“Quels sont les cadres, légal et réglementaire, applicables à la tenue vestimentaire dans le cadre d’une pratique sportive ?”

Réponse par Nicolas Munarriz : **“Que dit la Loi ?** Actuellement, dans le domaine du sport, la législation en vigueur laisse aux fédérations nationales, délégataires de service public, la compétence sur l’encadrement du port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse. Il en résulte des disparités de réglementation entre les fédérations.

Que dit la réglementation FFGYM ? La réglementation technique fédérale prévoit l’interdiction de tout couvre-chefs lors des compétitions pour les gymnastes mais également les entraîneurs et les juges.

En ce qui concerne l’entraînement, les clubs, en tant qu’associations autonomes, ont la capacité de poser un cadre sur la tenue vestimentaire de leurs licenciés et/ou salariés. Les limites ainsi imposées doivent toujours rester proportionnées et être justifiées par des besoins d’hygiène, de sécurité ou de protection de l’intérêt du club. Il n’existe pas d’interdiction légale ou réglementaire fédérale à ce niveau. De manière générale, la Fédération conseille à ses clubs affiliés de poser ce cadre dans leurs textes.”

2- Dominique Jobelot, présidente de Comité départemental du Gers et de la Clochette Lisloise :

“1/La saison dernière le comité avait soutenu les clubs sur les licences supplémentaires (et on l’en remercie) = bilan ? Qu’en est-il cette année ? Il y a t il une autre action du même type ?”

Réponse par Nicolas Munarriz : “Il s’agissait d’une opération ponctuelle, qui a aidé les clubs en progression, et nous en sommes heureux, mais qui n’a pas porté les fruits escomptés : “faire rentrer dans le droit chemin les clubs multi affiliés qui ne licencient pas 100% de leurs effectifs et augmenter le nombre total de licences”.

Nous avons aidé les clubs en développement pour 1691 licences, soit près de 28 000€, pour une augmentation totale de 389 licences sur la région.

Cette opération n’a pas été reconduite sur la saison 2025-2026.”

“2/ Dans le compte rendu financier il y a 2 rubriques SUBVENTIONS 121710 et 10627 ? Quelles sont-elles?”

La réponse a été fournie par Bruno Balitrand, notre trésorier durant la présentation des comptes : “ Les subventions perçues correspondent à toutes les subventions relatives à la période bilancielle. Il y a des subventions fédérales, FDVA, PSF, Région pour 121 710 euros sur cette année. Les 10 627 sont des aides relatives à l’emploi : apprenti, la part du COT des 8 mois 2025, aide emploi Laure. Ces subventions sont totalement justifiées et provisionnées pour celles à recevoir ou perçues sur la période.”

“3/ peut-on avoir le détail des gros pôles : des achats externes ainsi que salaires et charges?”

La réponse a été fournie par Bruno Balitrand, notre trésorier, durant la présentation des comptes.

“4/ Les frais d’organisation de compétition ont été “épinglés”: “peut-on avoir des indications sur les produits (engagements, subventions,dons ..) et charges (frais de déplacements et , hébergements des convoqués, médecin, location de matériel ..) au moins globalement (au mieux par discipline)?”

Réponse par Nicolas Munarriz : “Nous avons effectivement évoqué les frais d’organisation de compétitions lors du dernier comité directeur. L’analyse financière de la saison passée montre, selon un modèle de calcul incluant tous les frais liés aux actions, les montants perçus des participants et les subventions, et sans tenir compte d’une fraction de la part licence qui pourrait être affectée aux compétitions ni des salaires des employés permanents que :

- les stages présentent un bilan excédentaire de 5 500€
- les formations fédérales un bilan excédentaire de 22 000 €
- les compétitions un bilan déficitaire de 5 700€

Sur les compétitions la somme des engagements s’élève à 83 000€

Les frais de déplacement et d’hébergement des juges et officiels à 29 000€

Les séquences de juges à 25 500€

Les aides aux clubs organisateurs à 20 500€

Nous avons aussi 1700€ d'achats ou locations diverses, 2 300€ de frais de gestion, 1 200 € d'achat de matériel de scoring.

En subventions, nous avons touché 8 343 € de PSF pour l'organisation des compétitions, ce n'était pas le cas au moins sur les deux saisons précédentes. Il est à noter que le conseil régional, dans sa subvention de fonctionnement, ne verse aucune aide à l'organisation des compétitions."

Le président Nicolas Munarriz profite de cette question pour expliquer et soutenir l'approbation de la résolution N° 9 soumise au votes de cette assemblée, portant sur l'évolution des tarifs des engagements compétitifs :

"Le secteur compétitif est déficitaire et donc indirectement financé par les non-compétiteurs.

Les tarifs des engagements n'ont pas été réévalués depuis 2018, soit depuis 8 ans en Occitanie (~20% inflation).

Nous avons mené une étude comparative des tarifs d'engagements sur 6 régions et il s'avère que l'Occitanie, suivant les types d'engagements, est en deçà de 15 à 30% de la moyenne des régions étudiées.

"5/L'amplitude de certaines compétitions pose des problèmes :de transports et d'hébergement quand elles sont éloignées :avec des parents qui n'ont pas forcément envie de prendre leur we, une chambre d'hôtel et faire 400km, des (jeunes) juges bénévoles prêts à juger pendant des heures et des entraîneurs salariés (puisque la tendance est à la professionnalisation) à qui on va demander au moins 24H sur un WE (déplacements, accompagnement ou jugement , voire surveillance la nuit..) = bref qualifier toutes les équipes sous prétexte de leur offrir 3 compétitions n'est-ce pas un engrenage pour le comité régional qui organise (et devrait calculer son seuil de rentabilité) ,les club qui participent (pour qui les frais de compétitions augmentent) et même pour ceux qui accueillent et qui ont du mal à trouver des salles disponibles 2 jours. Sans parler de la condition des gymnastes obligés de se lever à 5h pour être à l'échauffement à 7H15 ou attendre jusqu'à 19h pour passer (quand ce ne sont pas des gyms Perf bien sûr, entraînés à ça)."

Réponse par Nicolas Munarriz : "Ce que l'on peut constater :

- 3 compétitions par saison, c'est peu par rapport à bien d'autres activités sportives, en particulier les sports collectifs, les comités techniques sont favorables à ce minimum de 3 compétitions pour chaque gymnaste. De plus, ce sujet ne concerne pas directement le comité régional puisque le minimum de 3 compétitions proposées à chaque compétiteur est issu de la réglementation fédérale.

- Les évènements proposés sont toujours bien pourvus et les gymnastes nous semblent heureux d'y participer.

- Enfin, en ce qui concerne l'amplitude horaire pour les gymnastes, nous proposons toujours un palmarès par demi-journée.

9. Votes des résolutions

Quorum

Nous donnons la parole à Monsieur Jean-Noël Boisseleau président de la Commission électorale pour l'annonce du quorum :

42 Clubs présents / 15542 voix exprimées

Rappel quorum AG ordinaire : 1/3 des clubs occitans = **30** votants et 50% des voix = **11377 voix**

L'assemblée peut se prononcer valablement.

Nous allons passer au vote des résolutions.

Nous remercions les Scrutateurs membres de la commission électorale.

Lecture des résolutions

Adeline Rouges fait lecture des résolutions (détaillées en clôture).
Telles sont les constatations dont nous avons à vous rendre compte.
Les représentants des clubs sont invités à voter sur Balotilo pour chaque résolution.
Les résultats des votes seront annoncés en clôture d'assemblée.

10. Remise des récompenses

La Fédération a attribué à 2 occitans la médaille fédérale OR !

Nous invitons les nommés à venir récupérer leur reconnaissance :

- Monsieur Raymond Serra, Entraîneur emblématique de la Municipale Condomoise depuis 1983 et responsable technique GAM puis GAF du Gers depuis 1984 !
- Madame Dominique Canal, membre du Comité Directeur du Comité régional Occitanie de gymnastique et dirigeante de l'Envol Saint Gaudinois depuis 1993.

Merci à chacun pour votre investissement au service de la Gymnastique.

Les médailles sont remises par Frédéric Bureau et Nicolas Munarriz.

11. Parole à nos invités

Nous donnons la parole à Monsieur Jean Romans, Président du CDOS 66 :

“Merci de votre invitation, c’est un réel plaisir de vous rejoindre, Bienvenue en Terre de Jeux.
Président depuis longtemps, je me sens en perpétuel formation continue et je poursuis mon apprentissage sur la Gymnastique à votre contact, notamment auprès de Jean-Marie Gely et Michelle Villalongue que je salue en Pyrénées-Orientales, mais aussi au contact d’Anne-Marie Basset que j’ai vue grandir.
Votre assemblée est belle et représentative d’une belle parité, avis aux messieurs candidats...
J’ai été attentif à l’ensemble de vos rapports face auxquels nous pouvons apprécier la qualité des travaux menés dans le monde gymnique occitan et sa transparence financière.
J’ai passé un excellent moment à votre contact, merci de votre accueil et bonne poursuite.”

Nous laissons la parole à Monsieur Frédéric Bureau, Vice-président chargé des territoires et du système d’information de la Fédération Française de Gymnastique.

“Je vous transmets les amitiés du Bureau fédéral et de la présidente.
C’est un très grand plaisir pour moi que de venir à votre assemblée avec cette pointe nostalgique d’une période gymnique qui m’a construit depuis ma plus tendre enfance ! Quand j’étais gym, puis entraîneur et juge, et enfin dirigeant dans cette belle zone Sud-Ouest. C’est aussi une forte émotion que de remettre dans mes fonctions à l’entraîneur de Laurent Barbieri sa distinction fédérale...”

Content de voir qu’il y a eu du renouveau en Occitanie.

Permettez-moi de faire un clin d’œil à Frédéric Venouil, qui a présidé le comité régional Midi-Pyrénées puis Occitanie durant de nombreuses années, avec qui on a partagé beaucoup de choses dans la construction de nos régions et à votre service.

Je souhaite remercier toutes les forces vives qui ont préparé cette assemblée, évoquer la réussite de l'évènement de mai dernier sur l'organisation du championnat de France et Open Aérobiec à St Orens de Gameville que nous avons partagé.

Je vous parlerai du projet fédéral et ses travaux en cours :

Rappel

Transformation dans le respect et avec une ambition de cohésion. On modernise la FFGym avec les clubs et les structures, en partage et co-construction.

Il ne faut pas oublier le rôle délégataire de la fédération qui permet de sécuriser des pratiques, faire de la formation, du Haut Niveau, assurer l'éthique et l'équité d'accès et s'engager dans l'écoresponsabilité.

Il y a beaucoup de projets menés, beaucoup d'exigences ; elles sont en hausse mais avec des moyens contraints donc il faudra plus de rigueur, des priorités claires et de la solidarité territoriale. Il faudra travailler avec plus d'efficacité ensemble.

Contexte

Licences : 348 588 au 31 août (+2 %, record). Pas d'augmentation fédérale du coût licence en 2025-26 et 2026-27, à 26,5 €

Attendu des territoires : éviter les hausses locales qui annuleraient l'effort fédéral.

Au 18 janvier la fédération accuse un retard de 1,08% nous sommes 325 653, ce qui se traduit en budget un retard de ~ 600k€

Budget national tendu (État/ANS). -250 k€

Gouvernance & Direction technique

La direction technique vient d'être réorganisée avec la nomination du DTN Gaël Meyer (01/05).

Équipe clarifiée : Une adjointe aux DTN (Carine Charlier), un directeur de la performance (Christophe Lambert) ; deux DTN adjoints (formation / activité sportive & déclinaison territoriale) (Thierry Gauvin & Matthieu Texier); entraîneurs nationaux GAM (Thierry Aymes) et GAF (Marie-Angéline Colson) ; CTS mobilisés.

Commissions et groupes de travail sont opérationnels ; la feuille de route est priorisée.

Lancement du programme jeunes dirigeantes et dirigeants pour préparer la relève.

Lancement du Programme PACTE Gym pour mieux structurer nos structures déconcentrées au travers des commissions régionales territoriales et répondre à vos besoins.

Ethique

Les modules éthiques sont intégrés aux formations, le réseau des référents intégrité est renforcé, la ligne d'écoute aux victimes de violences a été ouverte (01 48 01 24 41, du lundi au vendredi de 09h/12h) depuis le 1^{er} octobre 2025, la campagne « Tous unis contre la violence » a été déployée et la Convention FFGym avec "3018 e-enfance" a été signée pour protéger les réseaux sociaux du cyberharcèlement.

Les premières Assises « éthique et performance » organisées le 23 novembre dernier ont été un succès.

Objectif : avoir une culture éthique partagée et des environnements de pratique sûrs et respectueux.

Formations & outils

Une enquête clubs a été faite (besoins/contraintes).

Dans le cadre de la structuration du numérique de formation un ingénieur a été recruté, sont mis en place des blocs de compétences, open badges, formations de formateurs ; tutoriels et plateforme d'inscription simplifiée en préparation...

Systèmes d'information & Qualiclub

La fédération tend à faire évoluer FFGym Licences et le site fédéral (refonte pour plus d'ergonomie et de clarté des parcours).

Pour QualiClub également : la rénovation est engagée (horizon 2027).

Méthode : les travaux s'engagent dans un esprit de partage et de co-construction ; retours terrain attendus.

Engagement & partenariats

Convention signée avec Premiers de Cordée (23 septembre) : association permettant la pratique sportive pour les enfants hospitalisés.

→ Déploiement territorial à envisager avec clubs/structures volontaires (référents, protocole d'intervention, coordination avec établissements de santé).

Poursuite du partenariat avec Colosse au pied d'argile, avec en complément un partenariat avec l'association créée en 2016, Rebond.

Pratiques gymniques compétitives

Formats clarifiés ; expérimentation Top 12 2025-26 ; e-compétitions (Aérobic) ; port du short autorisé en GAF (bien-être).

Coordination renforcée entre commissions nationales et territoires ; responsabilité régionale/départementale des programmes à finalité régionale.

Échanges techniques avec Gymnova sur l'évolution du matériel.

Principes directeurs :

- Moderniser la compétition.
- Clarifier les règles et les catégories.
- Répondre à la diversité des attentes des clubs, entraîneurs et pratiquants.
- Ne pas réformer pour réformer : faire de nos compétitions un levier de progression, d'adhésion et de plaisir pour toutes et tous.

Pratiques gymniques non compétitives

Baby Gym, Gym Santé, Access et Grands événements non compétitifs : priorité de développement pour élargir les publics et mailler les territoires.

Para Gym : favoriser l'accueil des pratiquants en situation de handicap. Adhésion au comité paralympique national français CPSF.

Access Gym comme référence pédagogique fédérale ; concertations inclusion/santé avec partenaires locaux.

L'école de Gym de la Fédération Française de Gymnastique.

Grands événements à venir :

Le Golden Age aux Sables d'Olonne du 4 au 9 octobre 2026,
et Gymnaestrada à Lisbonne du 11 au 17 juillet.

Haut-Niveau - Compétitions

Gym Paris – Internationaux de France : brillante réussite (arène pleine, forte visibilité) ; les Tricolores totalisent 5 médailles (2 argent, 3 bronze) prochaine édition 26 et 27 septembre.

GR : 10^e place de l'Ensemble France ; deux individuelles avec des places honorables - dynamique encourageante.

À venir :

Trajectoire renforcée par les audits ANS (GAM/GAF) et Centre de Droit et d'Économie du Sport de Limoges (filiale élargie) pour une performance durable (horizon JO L.A 2028).

Il faut une filière lisible et équitable qui favorise la proximité.

Attentes vers les clubs et les structures déconcentrées

Avoir plus d'unité et de cohérence, on y travaille notamment avec le message de plaidoyer du CNOSF.

Préserver l'accès et soutenir la dynamique licence (348 588 licenciés) : avec un gel du coût de la licence, il faut faire le choix de la responsabilité pour l'accessibilité.

Remontées terrain régulières (besoins, freins, bonnes pratiques) pour nourrir le projet au cœur de la gym via les commissions régionales territoriales.

Éthique & écoresponsabilité : application concrète (formations, chartes, 15 engagements de la charte CNOSEF).

Invitation au Webinaire fédéral du mardi 10 février 2026, de 12h30 à 13h30 :

Depuis l'élection de la liste « Au cœur de la gym » le 23 novembre 2024, de nombreux projets ont été engagés au bénéfice des licenciés, des clubs et des structures déconcentrées. Afin de vous tenir informés de la mise en œuvre du projet fédéral, la Fédération est heureuse de vous convier à un webinaire d'information.

Conclusion

Je suis sincèrement ravi d'être venu, je veux féliciter Nicolas Munarriz, toutes ses équipes et les acteurs pour la tenue de cette assemblée, la qualité des rapports, merci à toutes et tous ainsi que les partenaires qui contribuent au développement de la gym. Je vous souhaite une très bonne année, beaucoup de santé pour porter tous les projets qu'on ambitionne et vous remercier encore pour l'accueil. Bonne saison !"

Merci à Frédéric Bureau, nous donnons la parole à nos **partenaires**.

Notre partenaire Monsieur Marc Penchenat représentant la société **Gymnova** a procédé au traditionnel tirage au sort pour permettre aux clubs présents de gagner des lots. Le Stade Castrais, Tempo Gym et le Coquelicot Toulouse Gym sont les heureux lauréats!

Monsieur Angelo Ritorto de **GymneoTv** présente son contenu pédagogique numérique à destination des entraîneurs. Suite au tirage au sort, Argelès GR se voit offrir l'ouvrage technique associé. Bravo.

Sarah Granier au stand **Synairgym** est présente pour vous présenter le projet Projet Nutrition Sport Santé. Ce projet, sous forme d'ateliers nutrition pouvant être mis en place dans vos clubs, a pour objectif de promouvoir auprès des enfants et leurs parents le rôle essentiel de l'alimentation dans la pratique sportive.

Merci à eux, nous passons aux résultats des votes.

12. Résultats des votes

Les résultats des votes sont annoncés par Mhadi Djouadi, membre de la commission électorale.

Les résultats des votes **détaillés (cf.Export Balotilo)** sont décrits ci-après :

Résolution N°1 :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 1er décembre 2024 (Béziers) l'approuve.

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 15435/Non : 0/Ne se prononce pas : 107

Résolution N°2 :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 février 2025 (visioconférence), l'approuve.

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 15146/Non : 0/Ne se prononce pas : 396

Résolution N°3 :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes clos le 31 août 2025, du rapport de gestion du Comité Directeur et des rapports du Commissaire aux Comptes, les approuve dans toutes leurs dispositions, et donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat.

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 14904/Non : 0/Ne se prononce pas : 638

Résolution N°4 : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 612-5 du Code de Commerce, prend acte qu'il n'en existe pas.

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 14904/Non : 0/Ne se prononce pas : 638

Résolution N°5 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de 2 485 € de l'exercice clos au 31 août 2025 du Comité Occitanie de Gymnastique, en report à nouveau.

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 15435/Non : 0/Ne se prononce pas : 107

Résolution N°6 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide d'adopter le budget de l'exercice 2025-2026 du Comité Occitanie de Gymnastique tel que présenté.

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 15435/Non : 0/Ne se prononce pas : 107

Résolution N°7 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la cotisation régionale pour chaque club, pour la saison 2026-2027 à 120 euros.

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 15011/Non : 0/Ne se prononce pas : 531

Résolution N°8 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la part régionale de la licence à 16,50 euros pour 2026-2027.

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 15542/Non : 0/Ne se prononce pas : 0

Résolution N°9 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide pour la saison 2026-2027 de fixer les tarifs des droits d'engagement aux compétitions, comme ci-après (Identiques à l'inter-département et à la région et applicables à toute discipline concernée) :

Individuels : 15 €

Formations de 2 à 4 gymnastes (synchro - duo - trio - quatuor) : 23 €

Equipes/Ensembles - groupes 5 gymnastes et plus : 28 €

Coupe Formation (GR uniquement) : 6 €

Le « oui » (84.05%) l'emporte sur le « non » (15.95%).

Nombres de voix : Oui : 12343/Non : 2342/Ne se prononce pas : 857

Résolution N°10 :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 15542/Non : 0/Ne se prononce pas : 0

Adeline Rouges remercie les votants et les membres de la commission électorale; nous clôturons l'assemblée à 12 heures 45.

13. Clôture

Merci encore à Stéphanie St-Dizier et au GR le Boulou et le Casino pour l'organisation.

Nous vous remercions à tous d'avoir participé à nos travaux sur cette matinée.

Le repas nous attend, nous nous retrouvons pour le Club Meeting à 14 heures sur lequel vous assisterez aux conférences de Thierry Gauvin sur l'Accidentologie, Dominique Maillot sur le juridique (Responsabilité & Assurance), puis les rendez-vous Accompagnement Club, Intégrité et les services du comité à votre disposition.

Thierry Gauvin auteur du livre "Ethique et Gymnastique" est également présent pour vous dédicacer son livre, des ouvrages sont en vente sur place.

Nous vous souhaitons un bon appétit et une belle journée avec nous.

Adeline Rouges

Secrétaire

Nicolas Munarriz

Président